



Formation à distance

Élaboration et actualisation du Plan de transition TGC

Formation de formateurs[-trices] et de superviseurs[es]

André Soulières, MA, consultant

Véronique Longtin, Ph.D., ps.éd.

Le contexte

L'outil Plan de transition TGC est assez simple, mais il touche une réalité fort complexe à la fois pour l'utilisateur ou l'utilisatrice, ses proches, ainsi que pour tous les professionnels et professionnelles qui ont à y collaborer. De plus, l'actualisation du Plan de transition exige un processus de participation et de concertation qui demande un grand effort de l'organisation. Le SQETGC a développé un Cadre de référence sur le déploiement du Plan de transition TGC, un Guide à l'intention des utilisateurs et des utilisatrices et une formation de formateurs et de formatrices avec pour objectif de soutenir et de faciliter la mise en pratique et la gestion des Plans de transition aux équipes cliniques ainsi qu'aux directions d'établissements.

La description

Première journée

- Présentation, objectifs et attentes;
- Notions de changement, pertes et gains;
- Notions de transition comme processus d'adaptation personnelle;
- Pertinence d'un Plan de transition en contexte de TGC;
- Formulaire Plan de transition TGC;
- Éléments requis pour remplir le Plan de transition TGC.

Deuxième journée

- Préalables organisationnels;
- Étapes du processus d'actualisation du Plan de transition;
- Animation d'une rencontre de planification;
- Rôles de chacun et chacune dans l'actualisation du Plan de transition;
- Modalités de soutien (supervision) aux différents participants et participantes au Plan de transition;
- Guides développés par le SQETGC.

Les objectifs

La participation active aux deux jours de formation fournira des connaissances et des façons de faire permettant aux participants et aux participantes :

- d'expliciter les concepts autour de la transition;
- de s'approprier le contenu du Plan de transition TGC;
- de favoriser l'utilisation optimale du Plan de transition TGC;
- d'animer et de soutenir les concertations, les coordinations et les partenariats de l'ensemble des acteurs et actrices autour de l'actualisation du Plan de transition TGC;
- de former des intervenants et des intervenantes à l'utilisation du Plan de transition.

Le public cible

Les intervenants[es], les professionnels[-elles] et les gestionnaires ayant la responsabilité de superviser ou de soutenir des intervenants[es] dans un processus de transition, ainsi que les personnes responsables de la supervision du jumelage/pairage dans leur établissement, sont invités à participer à cette session de transfert d'expertise.

Ces personnes doivent être familières avec l'AIMM et l'avoir récemment appliquée auprès d'usagers ou d'usagères manifestant des TGC, en plus d'avoir été ciblées par leur organisation pour devenir formateur[-trice] et superviseur[e] pour le Plan de transition TGC.

Le maître-formateur et la maître-formatrice

André Soulières s'intéresse au développement de la qualité des services par le *coaching*, la formation et le codéveloppement. Il a le souci constant du bien-être de toutes les ressources impliquées autour de la personne cliente.

Longtemps psychologue clinicien en psychiatrie, en DI et en autisme, puis directeur de service de plusieurs centres de réadaptation, M. Soulières est, depuis 1993, consultant et formateur auprès des organisations de l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux. Il œuvre en pratique privée au sein de la firme Défi Qualité.

Il est également coauteur de deux ouvrages : L'Abbé et Soulières (2001) *Comportements agressifs : gestion et soutien de l'intervention*, Eastman, Behaviora; Gosselin et Soulières (2003) *Au secours, les pistons vont sauter! Guide pratique de l'adaptation personnelle au travail*, Montréal, Les éditions Quebecor.

Il est actif dans le domaine des TGC depuis le début de sa carrière. Son souci : le mieux-être des personnes par la gestion harmonieuse de l'humain dans les processus.

Riche d'une expérience professionnelle variée dans le domaine de l'intervention, tant aux services communautaires, que dans des établissements du réseau, ou qu'en solidarité internationale, **Véronique Longtin**, Ph. D., ps.ed., s'investit depuis bientôt dix ans, auprès des personnes présentant une DI et un TSA. En tant que conseillère experte en TGC au SQETGC elle collabore au développement de formations et d'outils favorisant le développement des meilleures pratiques en TGC.

Coauteure du Plan de transition en TGC, elle s'intéresse aux transitions de milieux de vie (changement de ressources d'hébergement) depuis 2008. Cet intérêt, développé sur le plan professionnel et actualisé en recherche, s'appuie sur le désir de développer les connaissances dans le domaine des transitions et de favoriser des transitions de milieux de vie plaçant la personne et sa famille au centre des démarches et du processus de changement dans le but d'améliorer la qualité des services.

Les dates

Cette formation se déroulera les **13 et 14 mars 2024** entre 9 h et 16 h.

Les modalités

La formation sera offerte sur la plateforme Zoom, à travers la ZoNE TGC, et les participants et participantes pourront y assister à partir de leur ordinateur, qui devra être doté de **haut-parleurs**, d'un **micro** et d'une **caméra** fonctionnels.

La participation active de chacun et chacune sera requise, afin de favoriser l'intégration des connaissances.

Les informations de connexion et la documentation à imprimer seront disponibles sur la ZoNE TGC environ une semaine avant le début de la formation.

Les coûts

Pour les membres du personnel des CISSS et des CIUSSS, aucun déboursé n'est requis, conformément à l'entente de financement du SQETGC.

L'inscription

Le coordonnateur ou la coordonnatrice TGC membre de la Communauté de pratique TGC en DI-TSA ou le/la gestionnaire membre de la Communauté de pratique TGC en DP de chaque établissement est responsable de transmettre aux personnes autorisées le lien vers le formulaire d'inscription en ligne reçu du SQETGC. Ce formulaire doit être rempli **au plus tard le 6 mars 2024**.

Veillez noter que les places sont limitées. Le SQETGC se réserve le droit de favoriser la participation d'un maximum d'établissements en restreignant le nombre d'inscriptions d'un même CISSS ou CIUSSS. Les établissements ayant de grands besoins pourront accueillir les formateurs du SQETGC dans le cadre d'une formation sur mesure.

Des questions?

N'hésitez pas à communiquer avec Sophie Choquette, agente à la formation au SQETGC.

Téléphone : 514 873-2104

Courriel : sophie.choquette.sqetgc@ssss.gouv.qc.ca